

Département de la Savoie
Arrondissement de St Jean de Maurienne

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU
CANTON DE LA CHAMBRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Date de convocation
Le 27 février 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS
Le **SIX MARS**

Nombre de délégués
. en exercice : **27**
. présents : **24**
. votants : **27**

Le Conseil légalement convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à
Saint-Etienne-de-Cuines, sous la présidence
de Monsieur Bernard CHENE, Président

Présents : Mesdames BIGNARDI, CARRON, CLEMENT, COMBET-BLANC, CORVAL, DRILLAT, DULAC, DUPENLOUP, PION, RANCUREL, SONZOGNI et Messieurs BOIS, BONNIVARD, BORDON, BOST, CECILLE, CHENE, GIRARD, GOYET, JAL, LAZZARO, LE ROUX, MORVAN, TOGNET.

Absents excusés : Monsieur Lionel COMBET
Monsieur Bertrand MONDET
Monsieur Christian ROCHETTE

procuration à Madame Michèle CLEMENT
procuration à Madame Corinne CORVAL
procuration à Monsieur Bernard CHENE

Secrétaire de séance : Madame Laure PION

**OBJET : ELECTION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET DE DEUX DELEGUES SUPPLEANTS
POUR REPRESENTER LA 4C AU SPM**

Le Président rappelle au Conseil communautaire que trois conseillers municipaux de la commune de Saint-Rémy-de-Maurienne représentent la 4C au Syndicat du Pays de Maurienne (SPM). Il informe le Conseil communautaire que Madame Aurélie URBAIN a démissionné de son mandat de conseillère municipale et Monsieur Bertrand MONDET souhaite assumer la fonction de délégué suppléant, car ses fonctions de maire ne lui permettent pas de disposer du temps nécessaire pour participer régulièrement aux réunions du SPM. La commune de Saint-Rémy-de-Maurienne, propose par ailleurs que Madame RANCUREL, déléguée suppléante assume la fonction de déléguée titulaire.

Le Président, après avoir fait appel à candidature, propose d'élire :

- Madame Marie-France RANCUREL, en qualité de déléguée titulaire
- Monsieur Bertrand MONDET, en qualité de délégué suppléant
- Madame Jacqueline DUPENLOUP, en qualité de déléguée suppléante

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ELIT** pour représenter la 4C au Syndicat du Pays de Maurienne :
 - Madame Marie-France RANCUREL, en qualité de déléguée titulaire
 - Monsieur Bertrand MONDET, en qualité de délégué suppléant
 - Madame Jacqueline DUPENLOUP, en qualité de déléguée suppléante

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
Bernard CHENE